

Accompagner : une démarche cadrée par le référentiel de certification QualiFormAgri.

RETRANSCRIPTION VIDEO

Bonjour donc je me présente. Je suis Manon Läugt, je suis référente handicap au CFA Terre d'horizon à Romans depuis 2016.

L'essentiel du travail de la référente Handicap se fait en Juin au niveau des entretiens de positionnement des jeunes et puis à la rentrée où il y a tous ces entretiens individuels et puis la saisie des dossiers, la communication et la prise en compte des aménagements qu'il faut faire pour ces jeunes-là.

Quand le jeune est, voilà l'apprenant, il a été un petit peu, on va dire détecté au niveau de ses difficultés, même si elles ne sont pas énormes, il y a un double entretien avec la coordo de formation et avec moi et quelques questions particulières pour voir comment il se sent, quelle vision il a lui de son parcours, son projet et qu'est ce qui a déjà été mis en place pour lui, pour l'aider. Qu'est ce qui l'aide ? pour pouvoir déjà entamer des démarches et un dialogue avec la famille.

Alors l'étape suivante, suite à ce test de positionnement et c'est pareil pour tous les apprenants qui vont se présenter chez nous. Mais s'il a des difficultés, des Besoins éducatifs particuliers, chaque coordo de formation remplit un tableau de positionnement (on parle de récap positionnement) et on a déjà à la base avec notre chargée de vie de centre, avec qui on travaille beaucoup, un tableau qui récapitule les candidatures avec déjà des renseignements un petit peu sur le parcours du jeune de manière informelle mais on a déjà des éléments. Donc ce tableau récap de positionnement, il se fait par formation et puis s'il y a des difficultés, ou des choses qu'on sait, on va les préciser. Et à la fin de ce tableau récap de positionnement, pour que la chargée de vie de centre puisse envoyer les lettres d'acceptation ou non de candidature, sous réserve d'avoir un contrat d'apprentissage, sur cette dernière colonne moi je vais aller préconiser, en accord avec les coordo, une demande de monter un dossier de RQTH.

On a des candidatures qui sont validées ou pas, c'est-à-dire que les dossiers de candidatures arrivent, on les jeunes qui signent ou pas leur contrat d'apprentissage. Là mon rôle est encore de travailler avec la chargée de vie de centre pour voir qui a signé un contrat, qui n'a pas signé un contrat et puis d'aller appeler les entreprises pour voir comment ça s'est passé soit la période de stage, soit le démarrage en entreprise, savoir si l'entreprise a eu l'information au sujet du jeune ou pas, des fois ça n'est pas dit donc, voilà on y va à tâtons, on y va tranquillement.

J'ai certaines familles qui vont me recontacter, que je vais accompagner ou pas sur ces montages de dossiers.

Ensuite l'animatrice CdR va intervenir dans un travail avec les coordo, moi-même et elle, sur l'individualisation des parcours.

Donc mon travail j'essaie de le lisser sur l'année. Chaque année en Juin/ Juillet j'essaie d'être suffisamment disponible pour essayer d'anticiper la rentrée. A la rentrée je travaille avec les coordinatrices essentiellement et puis au printemps de l'année d'avant quand on fait nos plannings d'alternance, on essaie que certaines classes soient en même temps pour pouvoir faire les entretiens et les positionnements en même temps et j'essaie d'y accorder ½ journée par semaine à peu près.

Je travaille avec l'ensemble de l'équipe dans nos réunions et puis en salle de formateurs parce que je suis aussi formatrice donc on se voit régulièrement, il y a beaucoup d'échanges informels avec les coordinatrices et avec les autres formatrices sur le cas d'un élève qui peut être en difficultés ou on a appelé l'entreprise ou voilà, je prends le relai quand c'est nécessaire et puis quand c'est la coordo qui peut gérer le cas de cet élève, je me tiens informée mais j'ai l'information et je la garde. Je travaille avec l'animatrice de CDR pour la gestion de l'individualisation essentiellement, pour les élèves qui sont dispensés aussi parce que il y a tout type de besoin particulier et puis je travaille beaucoup avec elle aussi pour voir qui on va mettre sur l'aide aux devoirs, qui va pouvoir travailler en autonomie au CdR, comment elle peut gérer aussi tel ou tel apprenant sur des séances sur lesquelles je ne serai pas, comment il faut les accompagner sur ces apprentissages-là et puis elle comme elle les a aussi en aide aux devoirs sur des séances où je ne suis pas, ou des élèves que je n'ai pas en cours donc pour lesquels je n'ai pas une vision complète, et bien on échange nos informations.

CAS CONCRET.

Alors d'abord, tout d'abord, c'est quelqu'un qui est venu aux JPO avec son père se renseigner. Aux JPO on a une table dédiée où je suis pour les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers où déjà on renseigne pour tout diplôme qu'on propose. Donc là on donne les premières informations au candidat et à l'apprenant. Donc pour cette personne, on a échangé, ça permet d'avoir un premier contact, là je donne un prospectus qui explique nos modalités d'accompagnement avec les coordonnées. On a mis en place aussi des schémas simplifiés des épreuves pour expliquer que pour tel diplôme, voilà comment ça se passe finalement, quel est le niveau à atteindre. On discute un petit peu sur l'antériorité scolaire du jeune et puis sur ses objectifs et puis si ça correspond à son projet professionnel, autrement dit si c'est un peu faisable. Voilà. Donc on a pris les coordonnées. Ensuite ce jeune, ça a été particulier parce qu'il a candidaté en BP d'aménagement paysager donc le BAC Pro pas le CAP. Et il sortait d'un établissement qui s'appelle un EREA pour lequel il avait déjà eu un CAP jardinier paysage et soutenu par son équipe qui pensait pouvoir le présenter à un BP. Et là donc il n'a pas passé l'entretien avec moi, il a passé l'entretien avec la coordo des BP, qui là est venue me voir le jour même et qui m'a dit : voilà ce jeune c'est absolument pas possible de le prendre en BP au vu de son positionnement, voire même en CAP ça nous paraîtrait même un peu juste. Est-ce que tu peux le recevoir, donc je l'ai reçu. J'ai regardé son positionnement et effectivement, ce n'était pas possible, on l'aurait mis en échec. Donc là j'ai reçu le jeune et le père. On a rediscuté de son projet pro, de ses envies et on lui a proposé un CAP Métiers de l'agriculture dans notre établissement, même s'il avait déjà un CAP, donc un parcours en, on a préconisé un parcours en 3 ans. C'est un jeune dont la famille avait déjà entamé des démarches pour obtenir la RQTH, donc les choses étaient déjà bien avancées. Sorti d'un établissement de ce type-là, on va dire que les difficultés scolaires et les conséquences du Handicap qu'il portait n'étaient pas un tabou ni pour lui ni pour sa famille, donc on a pu vraiment échanger de manière libre. Je lui ai refait faire un positionnement en CAPA MA pour bien évaluer son niveau, j'ai proposé un parcours et j'ai demandé au jeune de réfléchir parce que ce n'était pas son projet initial, voire même de refaire un stage d'immersion pour valider son projet professionnel pour être sûr qu'il ait vraiment envie de se diriger vers la production, puisqu'avant c'était le paysage et pour avoir toutes les cordes à son arc et sortir avec 2 CAP.

Sur les adultes, voilà, de la même manière, un adulte qui vient, alors quand c'est des adultes en général, ils ont déjà une RQTH, heu voilà, alors quand c'est le cas il y a double entretien avec moi. Je participe au compte rendu de positionnement qui est envoyé soit à pôle emploi soit aux différents partenaires. On détermine un parcours individualisé, des heures de coaching si nécessaire et puis la personne adulte qui rentre en formation, via l'entretien, elle sait aussi, alors déjà aux JPO et aux informations collectives, mais là à l'entretien elle voit qui je suis, je lui explique les modalités d'accompagnement et puis comment ça peut se passer. Ça peut être des séances à la demande, parce que ben il y a besoin de parler, il y a besoin d'accompagnement qui est plus on va dire psychologique qu'autre chose et puis il y a certains adultes pour lesquels je vais aller aider, on va placer des séances d'aide de préparation aux épreuves, de suivi en stage si un adulte et ben ils ont des stages et pas des périodes d'apprentissage. Donc sur ces stages-là, je peux accompagner à la recherche de stage, faire le lien avec l'entreprise. Voilà donc c'est le résumé mais c'est vaste.

Etape de l'accompagnement: Accueil, information du demandeur

Objectifs de l'étape	Actions à réaliser	Moyens, outils	Exemple d'Actions réalisés par Manon, référente handicap	Avec Qui ?	Autres activités du référent handicap
• Assurer un accueil individualisé et fournir des conseils et des informations pertinentes par rapport à la situation et à la demande du demandeur.	• Accueil individualisé. • Recueil d'informations sur le demandeur. • Transmettre des informations claires et précises sur les missions et les activités du CFA. • Diriger le demandeur vers l'interlocuteur le plus pertinent au sein du CFA.	• Support d'informations actualisées sur les actions de formation proposées au CFA • Organigramme pour l'identification claire des rôles et des missions de chacun des personnels du CFA pour une meilleure orientation du demandeur.			

Etape de l'accompagnement: Co construction avec le demandeur d'un parcours de formation professionnelle adapté à ses besoins.

Objectifs de l'étape	Actions à réaliser	Moyens, outils	Exemple d'Actions réalisés par Manon, référente handicap	Avec Qui ?	Autres activités du référent handicap
• Identifier les besoins du demandeur afin de lui proposer une réponse adaptée à la construction de son projet professionnel (Co construction d'un projet de formation professionnelle individualisé)	• Entretien individuel • Positionnement du demandeur. • Analyse des informations collectées (entretien et positionnement). • Construire une proposition de parcours individualisé. • Informer le demandeur du résultat de son positionnement, lui proposer un parcours, le conseiller sur les démarches à effectuer pour mettre en œuvre son projet de formation. • Recueillir le consentement du demandeur par rapport à la proposition faite : contractualisation du parcours.	• Grille d'entretien • Compte rendu de l'entretien • Positionnement (contenu, objectif du positionnement) • Formalisation d'un processus présentant les différentes étapes de traitement d'une demande			

Etape de l'accompagnement: Accompagnement et suivi du bénéficiaire pendant son parcours de formation.

Objectifs de l'étape	Actions à réaliser	Moyens, outils	Exemple d'Actions réalisés par Manon, référente handicap	Avec Qui ?	Autres activités du référent handicap
• Accueillir et intégrer le bénéficiaire au sein du CFA et de l'entreprise • Eviter les ruptures de contrat • Favoriser la réussite du bénéficiaire • Favoriser son insertion professionnelle et sociale	• Suivi pédagogique et socio professionnel • Etablir le contrat pédagogique en prenant en compte les singularités du bénéficiaire. • Réaliser un accompagnement socio professionnel du bénéficiaire (aide à la constitution de dossier : demande de RQTH, aménagements examens, aide au logement, etc..) • Accompagner les bénéficiaires dans la recherche d'une entreprise d'accueil. • Faciliter l'intégration des bénéficiaires dans la formation : organiser une journée d'accueil. • Assurer le suivi en entreprise (suivi d'ordre pédagogique et socio professionnel) • Assurer un suivi pédagogique personnalisé (bilan des évaluations, réajustement du parcours si besoin..)	• Contrat pédagogique formalisé (trame) • Livret d'accueil • Organigramme • Support de présentation de la formation (architecture, modules, évaluation, etc..) • Document sur les aides auxquelles peuvent prétendre les bénéficiaires. • Document d'information sur l'apprentissage : droits et devoirs,.. • Dossier de suivi (pédagogique et socio professionnel) pour chaque bénéficiaire (suivi au CFA et en entreprise) (trame, liste des documents faisant partie de ce dossier) • Identifier des référents pédagogiques pour le suivi des bénéficiaires.			

2. Le rôle et les missions du référent handicap au CFA

Témoignage de Manon Laügt, référente handicap, UFA Romans sur Isère.

	• Conception de la formation • Concevoir les sessions de formation de manière collective en prenant appui sur toutes les ressources possibles au sein du CFA (Exploitation, CDR, etc...) • Intégrer des dimensions « citoyennes » à la formation (sensibilisation au handicap et lutte contre les discriminations par exemple) • Assurer la complémentarité entre les phases de formation en entreprise et au CFA. • Suivi de l'évaluation des acquis • Evaluer les acquis du bénéficiaire en prenant en compte ses besoins.	• Document de liaison entreprise/ CFA			
		• Plan et modalité d'évaluation • Document récapitulatif des aménagements aux examens obtenus			

Etapas de l'accompagnement tels que définis dans le référentiel : accompagner le bénéficiaire dans son projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'étude.

Objectifs de l'étape	Actions à réaliser	Moyens, outils	Exemple d'Actions réalisés par Manon, référente handicap	Avec Qui ?	Autres activités du référent handicap
•Favoriser l'insertion professionnelle du bénéficiaire	•Accompagner le bénéficiaire ayant interrompu sa formation ou n'ayant pas obtenu la certification vers la définition d'un autre projet. •Accompagner le bénéficiaire dans la construction d'un projet de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle. •Orienter le bénéficiaire vers l'organisme susceptible de l'accompagner au mieux dans sa recherche d'emploi, en fonction de son profil.	•Module de formation sur les techniques de recherche d'emploi •Liste des organismes d'insertion professionnelle			